

## « Parrains ou marraines » et catéchuménat

La coutume d'admettre au Baptême un catéchumène uniquement s'il est accompagné d'un parrain ou d'une marraine (ou les deux) est très ancienne. Leur présence signifie le rôle maternel de l'Église. Par le baptême, l'Église accueille des nouveaux enfants (néophytes, jeunes pousses). Et elle se doit, même s'ils sont adultes, de les aider à acquérir une maturité chrétienne suffisante, en quelque sorte les materner pour qu'ils puissent voler de leurs propres ailes.

Le parrain/la marraine intervient au niveau liturgique essentiellement dans les derniers rites du catéchuménat, ainsi qu'à la veillée pascale où les élus sont initiés aux trois sacrements (baptême, confirmation, eucharistie).

Son rôle liturgique est discret. On le remarque dans la liturgie parce qu'il accompagne l'élue. Il a simplement à poser la main sur l'épaule de l'élue, ou à répondre à l'interrogation du célébrant.

Bien qu'il apparaisse à l'Appel Décisif, aux Scrutins et à la Veillée Pascale, leur mission et leur rôle sont ailleurs. Ils se situent dans le témoignage au quotidien de la vie. Le parrain/la marraine accompagne les premiers pas de celles et ceux qui - comme la mue de l'adolescence - passent du niveau « catéchumènes » à celui d' « élus » pour devenir « néophytes ». Ce changement de vocabulaire pour désigner la même personne adulte demandera à du baptême, montre l'évolution rapide au plan de l'accompagnement dans la foi du baptisant que le parrain accompagne. Le parrain est témoin de la grâce de Dieu qui fait son œuvre dans le cœur du catéchumène. Et il la révèle à l'intéressé par les contacts qu'il a avec lui. Mais il en témoigne aussi vis-à-vis de la communauté en se réjouissant de voir comment Dieu appelle à Lui de nouveaux enfants, témoins du Royaume qui prend corps dans l'histoire.

Peut-être qu'il n'est pas inutile de rappeler ici que le « Rituel de l'Initiation chrétienne des adultes » (voir Rituel, p. 14) signale que le parrain/la marraine doit avoir au minimum 16 ans accomplis, et qu'il a lui-même reçu les sacrements de l'Initiation : baptême, confirmation et eucharistie. Que le parrain/la marraine n'est **pas le père ou la mère** du baptisant. De même, il n'est peut-être pas inutile d'insister que **le conjoint d'un catéchumène (adulte) ne peut pas être le parrain/la marraine**. Le parrain/la marraine est normalement choisi par le catéchumène adulte, lui-même guidé dans sa recherche par le groupe catéchuménal et par le prêtre accompagnant. Il arrive que le catéchumène ne soit pas en mesure de choisir un parrain/une marraine.

Il faut éviter qu'un membre de l'équipe catéchuménale « rapprochée » ne soit choisi pour assurer la mission de parrain/marraine car leur mission est différente et complémentaire. Peut-être est-ce utile de faire appel à la communauté ou que l'on forme dans les Unités pastorales une ou deux personnes habilitées à assumer ce « ministère ». En fait, le rôle du parrain/marraine prend encore plus d'importance après le baptême.

En ce qui concerne les rites durant le catéchuménat, en principe, à « l'entrée en catéchuménat », le parrain/la marraine n'entre pas en ligne de compte. Il n'a pas encore été choisi. D'autant plus que, normalement, l'entrée en catéchuménat se célèbre relativement au début du catéchuménat.

Il en va tout autrement pour l'Appel Décisif à la Cathédrale. Là, le parrain et (ou) la marraine doivent avoir été choisis par le candidat au baptême et reconnus par l'équipe catéchuménale avec le consentement du prêtre tel qu'indiqué ci-dessus. Le parrain/la marraine présente à l'évêque le catéchumène qui sollicite les trois sacrements (baptême, confirmation, eucharistie). Il leur rend témoignage devant l'assemblée et il l'accompagne pour inscrire son nom.

En ce qui concerne la célébration des « Scrutins », le parrain/la marraine accompagne l'« appelé » (élue). Il met la main droite sur l'épaule de « l'élue ». Le rôle du parrain est un rôle d'accompagnement, de témoin.

Il en va de même pour la Veillée Pascale. Le parrain/la marraine met la main sur l'épaule de l'appelé au moment où il est baptisé. Éventuellement, il l'aide à revêtir le vêtement blanc et lui transmet la lumière, comme pour le baptême d'enfants.

Mais la mission du parrain/la marraine se joue essentiellement dans l'espace non liturgique. Et, à mon sens, là, il y a un champ assez vaste et qui est encore trop peu exploré. La mission du parrain/marraine est plus vaste et plus importante qu'il n'apparaît à première vue. Voici quelques dimensions de cette mission :

- Avoir avec le baptisant devenu néophyte des conversations à bâtons rompus sur toutes sortes de sujets qui permettent au nouveau venu à entrer dans les tenants et les aboutissants de la vie chrétienne.
- L'introduire dans la vie ecclésiale locale.
- L'aider à traverser les déceptions inévitables qui se découvrent dans la vie chrétienne naissante.
- Lui ouvrir l'horizon en l'entraînant dans des manifestations d'Église riches et variées.
- Prier avec le néophyte.
- Le rôle du parrain/marraine est essentiel au moment du néophytag (c'est-à-dire durant toute l'année qui suit le baptême). Il s'agira d'inventer des pistes d'accompagnement sous l'inspiration du Saint-Esprit.

A mon sens, nous aurions avantage à valoriser la place et la mission du parrain/marraine. Mais surtout mettre en valeur son rôle somme toute, assez irremplaçable, dans la vie quotidienne. Une amitié pourrait se nouer entre le baptisé et son parrain/sa marraine. Celle-ci pourrait être très utile. Les connivences entre baptisés sont des opportunités nécessaires pour assurer des avenir d'Église.

Camille de Borman